

**Vos représentants : E. Charlot – L. Romero-Bousquet – Y. Plumet**

**Contact : [lycees-colleges.21@se-unsa.org](mailto:lycees-colleges.21@se-unsa.org)**

Un comité technique spécial départemental s'est tenu ce mardi 11 mars 2022 en présence de Mme COQ (Directrice d'académie de la Côte d'Or). Vous trouverez ci-dessous un compte rendu des échanges lors de cette réunion.

### **Réponses de Mme COQ (Directrice Académique) :**

- ✓ **Accueil d'enfants réfugiés « Ukrainiens »** : « *inquiétude internationale forte qui nous impacte tous ; hier nous avons fait remonter trois situations d'élèves (2 en élémentaire et 1 en maternelle). Il s'agit d'un petit flux, nous n'en sommes qu'au début. Nous avons des informations probables d'arrivée à Norges La Ville, mais sans confirmation pour le moment. Nous sommes en lien avec la préfecture pour le nombre de places possibles dans les établissements scolaires. Nous disposions avant l'arrivée de ces trois enfants, 15 places d'UPE2A dans le premier degré. Dans le second degré, il s'agira d'heures d'accompagnement. »*
  
- ✓ **Assouplissement du protocole** : « *c'est une possibilité pour chacun de faire tomber le masque, sans aucune obligation. Suivant le degré d'enseignement, le protocole est différent : dans le premier degré, tous les élèves sans masque sont cas contact et font un test à J2 ; Dans le second degré, les élèves sans masques et non vaccinés seront isolés 7 jours, et les élèves vaccinés auront à faire un test à J2. Aucune attestation sur l'honneur n'est demandée. Le schéma vaccinal n'a pas à être demandé par les établissements. Depuis lundi, point sur la situation sanitaire, le taux d'absence s'améliore (+ 1,5 points à même date que l'année dernière). »*
  
- ✓ *Certes la DHG a diminué, mais moins que les effectifs d'élèves. On attend 584 élèves de moins par rapport à l'année précédente, rentrée 2021 : 165 élèves en moins que les prévisions.*
- ✓ *Nous avons augmenté la part d'allocation progressive de moyens cette année. Les dotations des établissements pourront faire l'objet d'une révision jusqu'en juin.*
- ✓ *Le pourcentage de groupe élèves inférieur à 24 élèves => environ 80% des groupes*
- ✓ *Résultats des évaluations de 6<sup>e</sup> ne montrent pas de dégradation des apprentissages.*

### **I - Évolution de l'organisation du service social en faveur des élèves (Carte des assistantes sociales)**

17 ETP + 2 conseillers techniques : 16 Assistantes Sociales scolaire + 1 pour la MDPH  
5 établissements n'étaient pas rattachés à des ETP de titulaires ( Monge, Nuits-St-Georges, Somberton, Vitteaux, Venarey Les Laumes).

⇒ Nouvelle organisation souhaitée par une grande majorité des assistantes sociales pour l'année prochaine

- 5 pôles, nouvelle répartition suivant la géographie, les problématiques des élèves. Il ne s'agira plus de permanence, mais les assistantes sociales seront sollicitées à la demande.
- Surcharge de secteurs (charge mentale, adaptation aux différentes équipes...) => mise en place d'un temps pour se réunir en équipe « assistantes sociales », soit une demi-journée banalisée par semaine.

⇒ Des projets : information aux futurs étudiants pour les aider à préparer les démarches comme les demandes de bourses, logements...

⇒ Chaque établissement garde son AS.

Le rectorat devrait très prochainement fournir un équipement pour la téléphonie aux assistantes sociales. L'équipement informatique devrait intervenir dans un second temps.

**L'UNSA Éducation reconnaît l'intérêt de ces nouvelles modalités de fonctionnement mais demande en plus la création des moyens humains supplémentaires pour suppléer par exemple les absences (poste de « remplaçant ») ou venir en soutien.**

**VOTE          NON : 2 (FO)    ABSTENTION : 0          OUI : 8 (dont 3 UNSA - SNES - CFDT)**

### **CARTE SCOLAIRE Collège Côte-d'Or**

Dans le département de Côte-d'Or, avec 21 suppressions de postes, très partiellement compensées par 9 créations nous subissons une perte sèche de 12 postes d'enseignement.

Au niveau du département, vous trouverez ci-dessous les données.

Département	Postes créés	Postes supprimés		Postes partagés sur 3 établissements	Postes partagés sur 2 établissements
		PV	MCS		
21	9	10	11	13	145

**PV : Poste Vacant**

**MCS : Mesure de Carte Scolaire**

**L'UNSA Éducation est intervenu à plusieurs reprises pour effectuer des retours de terrain ou obtenir des compléments d'informations.**

**Durant ces échanges sont abordés les situations liées aux compléments de service, les ouvertures ou fermetures de postes, les berceaux réservés aux futurs stagiaires, les demandes d'audience, frais de déplacements..**

**Pendant cette commission, nous avons passé en revue un à un tous les collèges de Côte-d'Or.**

- ✓ **Les demandes d'audience**

**4 établissements ont actuellement effectué une demande d'audience et seront reçus par la DSDEN.**

L'UNSA Éducation peut vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter.

✓ Les « berceaux » stagiaires

Pour les berceaux stagiaires, les IA-IPR travaillent encore et la DSDEN n'a pas été en mesure de donner des informations précises à ce sujet.

L'UNSA Éducation rappelle que la mise en place des nouvelles modalités de recrutement des stagiaires va aussi impacter les possibilités de mutation des collègues. L'UNSA Éducation est inquiet par rapport à l'implantation des futurs stagiaires.

- Pour L'UNSA Éducation, un stagiaire ne pourra pas être nommé sur plusieurs établissements
- L'UNSA Éducation émet des réserves sur la possibilité offerte aux stagiaires d'être nommé en REP ou REP+.

✓ Indemnités de transports, frais de déplacements

Compte-tenu de la « flambée » des prix des carburants, L'UNSA Éducation demande à ce que le niveau de remboursement des frais de transports soit revu à la hausse.

La DSDEN rappelle que pour les indemnités de transports, il s'agit d'un décret. La décision doit être prise au niveau national. L'ensemble des organisations syndicales demandent que le barème kilométrique soit réévalué et augmenté.

Des cas observés sur le terrain font remonter que lorsque le complément de service est supérieur à la quotité d'heures prévues dans l'établissement du poste, la résidence professionnelle devient l'établissement du complément, et les frais de déplacement ne sont plus versés pour cet établissement.

L'UNSA Éducation va solliciter la DAF et son service juridique à ce sujet.

✓ Fermeture et ouverture des postes

L'UNSA Éducation constate que certains postes ré-ouvrent alors qu'ils ont été fermés il y a seulement un ou deux ans. Idem pour les fermetures. L'UNSA Éducation rappelle son opposition à l'utilisation démesurée des HSA. Le ratio HSA / HP ne cesse d'augmenter tout comme les compléments de service.

**Vote « carte scolaire » : NON par l'ensemble des organisations syndicales**

### Questions diverses

✓ Point AESH

Nombre d'AESH : 875 depuis juin 2021, 12 départs à la retraite, 75 refus des nouveaux contrats. Des commissions ont été organisées à ce sujet. Recrutement de 70 AESH entre septembre et novembre, et 17 AESH en Mars (8 commissions) et consommation de l'ensemble de l'enveloppe. 10 AESH en ASA, 8 congés parentaux, 60 en CLM.

✓ « Devoirs faits »

Enveloppe suffisante pour l'ensemble des projets. Les autres années, l'enveloppe n'était pas totalement utilisée. 13 875 HSE réparties dans tous les établissements.

- ✓ HSA des temps partiels autorisés : le taux de rémunération d'heures supplémentaires, dans les mêmes conditions que pour les collègues en temps plein. La première HSA est majorée de 20%.